

**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
SERVICE SCOLAIRE
ENFANCE ET JEUNESSE
VALENCISSE**

I) PRESENTATION DE L'ACCUEIL

NATURE ET SITUATION :

L'accueil de Loisirs du Service Scolaire Enfance et Jeunesse de Valenciennes, est ouvert les mercredis, les petites et grandes vacances du lundi au vendredi (sauf les 3 premières semaines d'Août et Noël).

C'est un accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH).

Il est également habilité pour le périscolaire (matin et soir et mercredis).

Il se situe à environ 10 km de Blois en direction de Château-Renault et il est implanté dans les locaux de l'école maternelle « Jeanne et Henri VRILLON » à Molineuf (Locaux, cf : projet éducatif) route d'Orchaise 41190 VALENCISSE.

ORGANIGRAMME

Maire de VALENCISSE : Monsieur CHARZAT

Adjoint délégué aux affaires scolaires : Monsieur Jean-Claude FROMET

Directrice de l'accueil : Madame Clara CHANTERIE

Nos interlocuteurs en Mairie sont :

Madame Valérie DRONIOU

Madame Hélène MEUNIER

Madame Delphine MALLEK

Madame Corinne BASTIDE

PUBLICS ACCUEILLIS :

L'accueil de Loisirs et son équipe d'animation accueillent des enfants de 3 à 12 ans révolus, avec des origines sociales et géographiques diverses (communes avoisinantes et alentours mais aussi des enfants venant de Paris, des enfants en famille d'accueil placés par la DPASS).

Les enfants de 2 ans et demi sont acceptés à l'exception qu'ils doivent remplir les mêmes conditions que l'école maternelle. L'inscription peu se faire pour quelques jours en adaptation.

Cela reste déconseillé par la P.M.I (protection maternelle infantile).

De ce fait les familles sont averties.

Il existe 3 tranches d'âges :

- **les petits (3 à 5 ans)**
- **les moyens (6 à 8 ans)**
- **les grands (9 à 12 ans révolus)**

L'accueil de loisirs peut accueillir au minimum 8 enfants et au maximum 95 enfants (capacité d'accueil).

L'EQUIPE ET LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :

- ~ 1 directrice BAFD permanente, Mademoiselle CHANTEPIE Clara en CDI,
- ~ 1 animateur BAFA permanente en CDI,
- ~ Des animateurs BAFA viennent compléter l'équipe présente en fonction des effectifs reçus, avec autres diplômes supplémentaires (PSC1, S-B, BNSSA...),
- ~ Des animateurs stagiaires BAFA également tout au long de l'année,
- ~ 1 cuisinier permanent, agent technique en CDI,
- ~ 3 A.T.S.E.M., (en accueil périscolaire, prévues aussi pour le nettoyage des locaux).
- ~ 2 employés communaux,
- ~ 1 chauffeur de car de la société des cars SAINT LAURENT
- ~ Autres intervenants extérieurs (Brevet d'Etat Spécifique...).

PRESENCE DU PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCUEIL : (modalités d'inscription).

Les prix et les modalités d'inscriptions sont fixés par la commission Scolaire Enfance et Jeunesse regroupant les communes de Chambon sur Cisse, Molineuf et Orchaise. Elle pratique des tarifs à la journée et à la demi-journée pour les mercredis et pour les vacances d'été, les familles doivent s'engager pour un minimum de 3 jours par semaine. Des tarifs à la semaine de 5 jours et à la semaine de 4 jours modulables sont pratiqués en fonction du quotient familial.

Les familles hors régime général communiquent leur avis d'imposition ou le cas échéant paieront le tarif le plus élevé. Les familles concernées par le régime général bénéficient de subventions CAF déjà déduites des tarifs – (4.82 €).

Suivant les revenus des familles, elles peuvent bénéficier de Bons Vacances et elles peuvent faire participer, dans certains cas, leur comité d'entreprise.

Il existe également le Régime M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : les familles affiliées bénéficient de prestations de service M.S.A. (4.82 € par jour) et également de bons M.S.A.

Les règlements peuvent s'effectuer par internet auprès de la trésorerie de ROMORANTIN ou par chèques – vacances, chèques bancaire, chèques CESU, ils ont lieu en fin de séjour.

Pour l'inscription une fiche sanitaire et une fiche complémentaire de renseignements sont remises aux familles ainsi qu'un règlement de l'accueil, téléchargeable sur le site de l'accueil. Ensuite elles sont avisées régulièrement de toutes les sorties.

L'accueil se fait de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Toutes les absences et modifications d'inscription doivent être justifiées et en particulier durant les heures de présence hors accueil. Une décharge de responsabilité est demandée, pour les malades, un certificat médical doit être fourni. La clôture des inscriptions doit se faire au maximum 8 jours avant le début du séjour.

Egalement, les familles doivent signaler par écrit si une autre personne vient chercher l'enfant (cf fiche de responsabilité).

RESSOURCES MATERIELLES ET ACTIVITES DOMINANTES :

Un budget prévisionnel est établi chaque année en concertation avec le Vice-président de la commission.

L'accueil de Loisirs aura à sa disposition 1 car scolaire pour tous les déplacements, le stade de football d'Orchaise, le terrain de Chambon-sur-Cisse, la bibliothèque de Moilneuf et 2 salles des fêtes sur Moilneuf et sur Orchaise en cas de nécessité.

Mais aussi des jeux extérieurs sont mis à disposition dans la cour de l'école et aux normes de sécurité.

Egalement l'école prête les tricycles, vélos etc... pour les enfants de la maternelle.

D'autre part le Centre de Loisirs dispose de :

- ballons, raquettes de tennis, table de ping-pong, but de foot,
- 1 télévision avec magnétoscope et lecteur DVD,
- jeux de société divers,
- coins jeux (légos, poupées, dessins etc...),
- d'un environnement naturel,
- bateaux pneumatiques,
- tentes de camping
- vidéo projecteur, ordinateur portable.

Et l'accueil organise chaque été :

- des randonnées,
- des mini-camps,
- des sorties vélos,
- des sorties piscine et autres sorties attractives,
- des activités éducatives manuelles et d'expression,
- des grands jeux : - jeu de piste, de poursuite, de l'oie etc....,
- des fêtes de fin de Centre.

L'utilisation des locaux et du matériel s'effectue dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène. Le matériel partagé fait l'objet d'une concertation entre les utilisateurs (enseignants et personnel municipal). Chacun s'engage à respecter et rendre le matériel sur le temps prévu ainsi qu'à utiliser le matériel pour les activités auxquelles il est destiné, à assurer le rangement dans les espaces prévus et à signaler toute dégradation éventuelle.

LES LOCAUX UTILISES :

La salle 1 ALSH (périscolaire)

La salle de classe 2

La salle de sieste 3

Le préau

Une salle de restauration

Deux espaces sanitaires (petits et grands)

Une cour de récréation et espace vert avec jeux extérieurs et dédales, train

Un garage avec matériel pédagogique et jeux

II) RAPPEL DES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L' A.L.S.H.

- Permettre à l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et de s'épanouir en créant et en innovant.
- Développer les notions d'autonomie, de responsabilité et d'organisation au sein du groupe.
- Favoriser les échanges : liberté d'expression, respect de l'autre, de soi, du milieu.
- Proposer des activités diversifiées, innovantes et renouvelables.
- Tout en veillant à la sécurité physique, affective de l'enfant et en adoptant une organisation propre à ses besoins.

VIE QUOTIDIENNE – JOURNEE TYPE AU CENTRE :

7 h 15 – 9 h 00

accueil du matin par pôles d'activités (lecture, dessins, jeux de société etc...)
* jusqu'à 8 h 45 dans les salles d'activités en groupe d'âges.
Passage aux toilettes lavage des mains

9 h 00 – 11 h 30 **ACTIVITES AUTOUR DU THEME - ou - choix des enfants - ou sortie.**

11 h 30 – 12 h 00 **Temps de repos (regroupement à l'extérieur ou à l'intérieur)
jeux animés, jeux chantés etc...**

12 h 00 – 13 h 00 **Passage aux toilettes lavage des mains
Repas échelonné.**

13 h 00 – 14 h 00 **Passage aux toilettes lavage des mains
Temps calme / libre et sieste.
(à l'intérieur et proposition de petites activités)**

* coins bibliothèque, dessin, jeux, faits divers, discussions etc...

14 h 00 – 16 h 00 **Activités et / ou sortie.**

Passage aux toilettes lavage des mains

16 h 00 – 16 h 30 **Goûter.**

Passage aux toilettes lavage des mains

16 h 30 – 18 h 30 **Accueil du soir (jeux divers organisés).**

UNE JOURNEE TYPE EN CAMP.

HORAIRES

7 H 30
8 H 00
8 H 00 / 8 H 30
8 H 30 / 9 H 00
9 H 00 / 9 H 30
9 H 30 / 12 H 00
12 H 00 / 12 H 30
12 H 30 / 13 H 30
13 H 30 / 14 H 00
14 H 00 / 16 H 30
16 H 30 / 16 H 45
16 H 45 / 17 H 15
17 H 15 / 18 H 00
18 H 00 / 18 H 30
18 H 30 / 19 H 00
19 H 00 / 20 H 00
20 h 00 / 20 H 30
20 H 30 / 21 H 00

ORGANISATION

REVEIL DES ANIMATEURS
REVEIL DES ENFANTS
TOILETTE EQUIPE 1 / PREPARATION PETIT DEJEUNER EQUIPE 2
PETIT DEJEUNER
VAISSELLE EQUIPE 1 / TOILETTE EQUIPE 2
ACTIVITE DU CAMP
TEMPS LIBRE EQUIPE 2 / PREPARATION REPAS EQUIPE 1
REPAS
TEMPS CALME EQUIPE 1 / VAISSELLE EQUIPE 2
ACTIVITE DU CAMP
TEMPS LIBRE EQUIPE 2 / PREPARATION GOUTER EQUIPE 1
GOUTER
JEUX EXTERIEURS ORGANISES PAR LES ANIMATEURS
TEMPS LIBRE POUR TOUS
PREPARATION REPAS EQUIPE 2 / RANGEMENT EQUIPE 1
REPAS
VAISSELLE EQUIPE 1 / TOILETTE EQUIPE 2
TOILETTE EQUIPE 1 / COUCHER EQUIPE 1 ET 2


P.S : ~ installation du camp le jour d'arrivée (installation des tentes, du matériel, nourriture, et repérages des lieux)

P.S : ~ une soirée veillée est organisée le jeudi soir (dernière soirée du camp)

P.S : ~ démontage du camp le vendredi matin.

IV) LES MOYENS MIS EN PLACE PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION

LAISSER LES ENFANTS LIBRES DE CHOISIR LEUR(S) ACTIVITE(S).

- 
- * Inscription libre (activités - sorties) au jour le jour.
 - * Choix des activités variées, libre choix, si répétition l'animateur imposera une activité différente
 - ↳ négociation possible
 - * Le planning peut être exploiter et peut changer avec les enfants.
 - * Tous groupe d'âges confondus et adaptés à l'âge des enfants selon la nature des activités.
 - ↳ développement de l'autonomie, les grands inculquent leur savoir.
 - * Création d'une boîte à idées.
 - * Les animateurs s'adaptent en fonction des demandes des enfants et présentent le programme du lendemain en fin de soirée.
 - * Libre choix pour les enfants pas intéressés (sous la surveillance d'un adulte).
 - * Au minimum : 2 activités (1 à l'intérieur, 1 à l'extérieur) proposition d'activités manuelles, d'expression, sportives ou encore journée à thème.
 - * Au temps calme : activités à la carte proposées par les animateurs.
 - * Des temps de siestes et de repos échelonnés pour les plus jeunes mais aussi parfois pour les plus grands.
 - * Choix des enfants, propositions d'activités et menée.
 - * Un panneau de libre expression est proposé aussi pendant les temps d'accueil.

III) OBJECTIF PRINCIPAL

« Amener l'enfant à être acteur de ses vacances »

Rappel des objectifs EDUCATIFS PEDAGOGIQUES DE L'A.L.S.H.

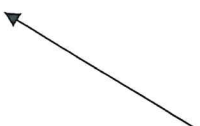
- ~ Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel à l'enfant en privilégiant la notion de jeu de plaisir par la pratique d'activités culturelles variées et nouvelles.
- ~ Respecter les rythmes de vie et les besoins fondamentaux des enfants en vacances, leur bien-être, respecter les règles d'hygiène et de santé.
- ~ Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité fondé sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide en amenant l'enfant à l'autonomie par l'accès libre aux coins jeux et activités proposées.
- ~ Favoriser le choix de l'enfant, la participation, la curiosité.
- ~ Susciter la créativité, l'imagination et l'imaginaire de l'enfant en favorisant les échanges culturels.
- ~ Solliciter l'expression orale et corporelle de l'enfant.
- ~ Impliquer les enfants dans la réalisation de projets collectifs.
- ~ Faciliter l'implication des familles en créant un climat de convivialité et de confiance en les associant à certaines activités pratiquées ou en participant à des projets.
- ~ Assurer un accueil pour tous

PROPOSER DES ACTIVITES DIVERSIFIEES A PARTIR D'UN THEME ET DU MILIEU NATUREL

- * Choix d'activités très variées : manuelles, sportives, d'expressions...
 - En fonction parfois des capacités et savoir faire des animateurs.
 - * Progression de certaines activités qui exigent plus de temps.
 - * A l'intérieur et à l'extérieur.
 - * Un planning établi et qui peut-être changer avec les enfants.
 - * Préparation des activités avant par les animateurs avec modèle.
 - Les activités sont planifiées en commun, les animateurs présentent leur projet d'activité.
 - * Diversifier les activités durant les temps calmes et temps d'accueil.
- * Proposition de semaine à thème.
 - * Des journées à thème (grands jeux, chasse aux trésors, jeu de poursuite, banquet médiéval, rallye...
 - * Proposition de randonnées, sorties VTT.
 - * Organisation de mini-camps pour les 7-12 ans sur 4 jours et 3 nuits.
 - * Des nuits au Centre pour les 4 -7 ans.
 - * Temps de relaxation, de motricité, de chants...
 - * Des journées de sorties ludiques prévues avec parfois des intervenants extérieurs (Breveté d'Etat pour l'escalade, la voile) avec un car scolaire à disposition.

But : développer la découverte, la motricité, la culture, la créativité, le respect des règles et le coopération durant les différents temps.

AMENAGER L'ESPACE EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENFANT.

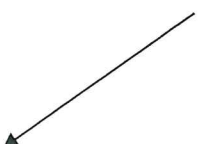


* Mise en place d'un fonctionnellement facilitant le choix de l'enfant dans ses activités, permettant un élargissement du champ de vision de l'enfant ; en s'adaptant aux rythmes biologiques de l'enfant .

* Décorations des salles et repère des différents coins.
→ Permet d'aborder différents matériaux : l'enfant affirme son geste.

* Organiser les temps d'accueil en prévoyant 1 coin pour les enfants de la maternelle et un coin pour les plus grands.

→ Développe des différences de cultures.



* Les animateurs aménagent des coins de vie pluri-fonctionnels avec les enfants à savoir :

~ coin calme comprenant bibliothèque, coin repos et jeux de société,

~ coin d'expression (théâtrale, danses, discussions...),

~ coin maternel : (garage, dinette...),

~ coin créativité manuelle (dessin, scoubidous, perles...),

~ coin activités sportives (ping-pong), jeux plus mouvementés.

PERMETTRE A L'ENFANT D'EXPRIMER SES ENVIES, SES BESOINS.

- * Créer des espaces d'expression où l'enfant peut s'exprimer ou exposer 1 hobby, 1 passion...
- * Recenser les envies des enfants lors de réunions (préparation des plannings avec les enfants, le mercredi par exemple ou en créant un questionnaire que les enfants gèrent eux même).
- * Développer les espaces de discussions (repas, temps calme, enfin de séjour pour le bilan).
- * L'enfant explique au groupe le déroulement et son sentiment sur l'activité réalisée + exposition.
- * Les animateurs proposeront des activités différentes en tenant compte des envies et des besoins des enfants, suivant les compétences de chacun.

INSTAURER DES REGLES DE VIE AU SEIN DE L'ACCUEIL.

- * Les règles de vie seront écrites, affichées et revues chaque semaine avec les enfants pour ne pas les oublier.
- * Les règles de vie sont les mêmes pour les enfants et les animateurs, donc élaboration en commun dès le début du séjour.
- * Certaines règles seront non négociables, d'autres négociables (sécurité, hygiène, préparation et organisation des activités).
- * Le rôle de l'animateur :
Sera de veiller à l'hygiène des repas (avant, pendant, après).
ex : les enfants se lavent régulièrement les mains.
- * Autogestion des repas avec 1 animateur par table.
- * L'enfant doit goûter (sauf contre-indication) ce qui est différent de le forcer à manger. C'est l'éveil au goût et à la santé en évitant d'influencer les autres si un aliment ne convient pas.
- * Les enfants peuvent être amenés à préparer le matériel pour l'activité avec l'animateur (de même pour le rangement et le nettoyage).
- * Mise en place de jeux favorisant l'approche de l'hygiène et du goût.

* Respect de l'organisation du temps calme selon les besoins de chacun.

* L'enfant participe au moins 1 fois à une activité spécifique.
moment

→ Respect du temps de découverte, éviter ainsi les activités à répétition.

* Favoriser l'autonomie au sein du groupe d'âge
En les responsabilisant (lors du repas les grands aident en
Les petits).
simples.

* Respect des personnes et du personnel, c'est aussi
Avoir un comportement adapté à table.

* Favoriser la vie en collectivité en gérant au mieux ce
privilegier et convivial :
En responsabilisant l'enfant, c'est faire gagner en autonomie
en débarrassant la table, par exemple .

* Faire gagner en autonomie : les enfants prennent confiance
Utilisant les couteaux même les maternels pour des repas

ASSURER UN ACCUEIL IDENTIQUE A TOUS LES ENFANTS MEME EN SITUATION DE HANDICAP



* Aménager l'espace en fonctions des enfants accueillis

* Aménager les activités en fonction des capacités de chacun et du type de handicap (cf.sortie)

* Bilans au jour le jour sur l'organisation de l'aménagement des activités

* Utilisation de la différence comme moyen de sensibilisation
Pour les autres enfants au travers du jeu

* des temps d'échanges avec tous les enfants ou en petits groupes

* réalisations de pictogrammes comme pour les règles de vie

* Ajuster le taux d'encadrement nécessaire sans laisser le même animateur à la charge de l'enfant

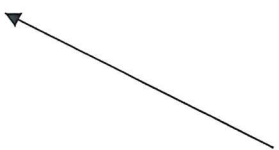
* bilan avec l'équipe d'animation et un retour à la Famille

*Contacter les associations locales si nécessaire (A.F.P. , TANDEM, G.E.I.S.T...)

Ce qu'une équipe d'animation doit pouvoir proposer à l'enfant porteur de handicap :

- le reconnaître comme un enfant à part entière au sein du groupe,
- faire preuve d'égalité et de justice,
- avoir de la stabilité,
- respecter son rythme,
- respecter sa personne et sa dignité,
- prendre en compte ses besoins spécifiques,
- lui permettre de partager ses loisirs, comme et avec les autres,
- lui permettre de se sentir en sécurité physique et affective,
- lui permettre de vivre des situations favorisant son autonomie,
- lui permettre d'intégrer les mêmes règles que les autres,
- lui permettre de prendre du plaisir,
- lui permettre de participer à des activités ou à des aventures,
- lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités,

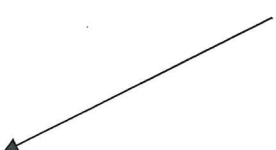
ASSURER UN ACCUEIL POUR LES ENFANTS AVEC TROUBLES DE LA SANTE EVOLUANT SUR UNE LONGUE DUREE



Etablissement d'un P.A.I

Certificat médical d'un médecin attestant l'état de santé
Et les conditions à prendre le cas échéant

Contactar la famille et ou les urgences



armoire contenant les médicaments
Spécifiques

étiquetage de la trousse fermée de
l'enfant avec nom et prénom

FACILITER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.



* Informer quotidiennement les familles de l'organisation de l'accueil de Loisirs (mesures de sécurité, papiers obligatoires)
Il y a un médecin à proximité.

~ exercice d'évacuation durant le séjour.

~ 1 cahier de registre infirmerie.

* Impliquer les familles dans la vie du Centre (soirées, jeux etc...) selon la durée et le thème du séjour.

* Prévoir des animateurs référents et à l'écoute des familles surtout pendant les temps d'accueil du matin et du soir. (pour les mini-camps, 1 responsable est désigné pour toutes informations à connaître, exemple l'argent de poche etc ...).

* Créer des plaquettes d'information avant le début des inscriptions et envoi par mail auprès des familles ou sur le site

* Créer un planning d'activités indicatif à la semaine pouvant être modifié à tout moment présenter sur le site Internet de l'accueil
Il est ensuite affiché au début de chaque ouverture de l'accueil idem pour les menus.

* Informer les familles des activités prévues dans la journée ex : le banquet avec participation des parents (sous forme originale).

* Mise en place du cahier de liaison animateurs / familles.

* Projection d'un film DVD sur le séjour éventuellement.

EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE.



- * Enquête de satisfaction auprès des familles avant la fin du séjour en collaboration avec les enfants.
- * Une réunion par semaine est organisée entre animateurs pour les séjours vacances.
- * Réunions d'enfants : évaluation sur le séjour.
- * Evaluation des activités par les enfants : ils expliquent aux autres groupes ce qu'ils ont fait, comment et dans quel but.
- * Evaluation individuelle des animateurs (grilles).
- * Evaluation générale en rapport avec le projet.
- * Evaluation des activités sous forme de tableau.
- * Evaluation sous forme ludique des règles de vie.
- * Panneaux photos de groupes exposés aux familles ou film projeté en fin de séjour.

Le projet pédagogique est chaque année élaboré en concertation avec l'équipe d'encadrement de l'été. Et il est ensuite évalué en fin de séjour avec l'équipe mais aussi avec les enfants accueillis. Il est aussi repris toute l'année par l'équipe permanente. Enfin il est présenté aux familles avant chaque été.

V) ORGANISATION DES SEJOURS

Les enfants pratiquent des activités manuelles, sportives, d'expression et de découvertes en fonction des saisons ou de thèmes de société, ou encore en fonction des différents milieux et modes de vie.

ACTIVITES ANNONCEES :

BUT :

- ~ Faire des découvertes, des réalisations.
- ~ Faire participer l'enfant à des projets, l'initier, lui permettre de prendre des responsabilités.
- ~ Décider pour agir.
- ~ Développer son autonomie, son imagination, sa curiosité.
- ~ Faire l'apprentissage de la vie en groupe.
- ~ Faire l'apprentissage de la citoyenneté.

OBJECTIFS :

- ~ Eveiller la curiosité de l'enfant, favoriser l'observation.
- ~ Le sensibiliser à tous les aspects de l'environnement urbain.
- ~ Apprendre le monde.
- ~ Favoriser leur participation, prendre des responsabilités.
- ~ Lui permettre de découvrir des éléments d'information, d'acquérir des repères, des éléments de compréhension.
- ~ Acquérir des connaissances.
- ~ Faire preuve d'un esprit critique, pour lui donner l'occasion d'agir.

(cf : ~ Planning d'activités journalier affiché).